

Séance du Conseil communautaire
du 31 mars 2022

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

www.agglo-compiegne.fr



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
I. Présentation générale consolidée.....	4
A. Le taux des réalisations (mouvements réels) hors reprise affectation des résultats.....	5
1. Fonctionnement.....	5
1. Investissement.....	5
B. Les dépenses réelles.....	6
C. Les recettes réelles.....	6
D. Fiscalité et redevances.....	8
E. La dette.....	9
1. Synthèse de la dette au 31/12/2021.....	9
2. Évolution de la dette.....	10
3. Dette par type de risque.....	10
4. Dette selon la charte de bonne conduite.....	11
II. Le budget principal.....	11
A. La section de fonctionnement.....	12
1. Les dépenses de fonctionnement.....	12
2. Les recettes de fonctionnement.....	16
B. La section d'investissement.....	20
1. Les dépenses d'investissement.....	20
2. Les recettes d'investissement.....	24
3. Les restes à réaliser.....	24
III. Les budgets annexes.....	26
A. Le budget aménagement.....	26
B. Le budget Champ Dolant.....	27
C. Le budget transports.....	28
D. Le budget Déchets Ménagers.....	28
E. Le budget Hôtel de Projet.....	29
F. Le budget résidence pour personnes âgées.....	30
G. Le budget Gens De Voyage.....	30
H. Le Budget Aéroport.....	31
I. Le Budget Assainissement.....	32
J. Le Budget SPANC.....	33
K. Le Budget Eau.....	33
L. Le budget Tourisme.....	35
IV. Conclusions.....	36

PREAMBULE

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2021 du budget principal et des budgets annexes a été précédé par :

- Le vote des budgets primitifs 2021 eau, assainissement, et SPANC le 17 décembre 2020
- le vote du budget primitif du budget principal et des budgets annexes 2021 (aménagement, champ dolant, tourisme, résidence pour personnes âgées, transports, aérodrome, gens du voyage, et hôtel de projets) intervenu le 1^{er} avril 2021,
- le vote des budgets supplémentaires assainissement, SPANC, eau et déchets le 1^{er} avril 2021,
- les décisions modificatives adoptées les 1^{er} juillet, 8 octobre, et le 15 décembre 2021.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). Le présent rapport et les maquettes budgétaires sont mis à disposition du public à partir du site internet de l'Agglomération (<http://www.agglo-compiegne.fr>, rubrique « délibérations »).

I. Présentation générale consolidée

Au terme de l'année 2021, les résultats consolidés (avec les mouvements d'ordre) issus des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes se présentent comme suit :

	Résultat de Clôture de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021 (dépenses)	Restes à réaliser 2021(Recettes)	Section d'investissement Compte 001 (dépenses)	Section d'investissement t Compte 001 (Recettes)	Excédent de fonctionnement capitalisé compte 1068	Section de fonctionnement compte 002 (recettes)
Budget Principal							
Investissement	- 5 975 051,33	2 357 312,65	2 632 976,09	5 975 051,33		5 699 387,89	
Fonctionnement	12 645 265,47	-	-				6 945 877,58
TOTAL	6 670 214,14	2 357 312,65	2 632 976,09	5 975 051,33	-	5 699 387,89	6 945 877,58
Budget Aménagement							
Investissement	- 15 218 023,81	-	-	15 218 023,81			
Fonctionnement	16 251 113,66	-	-				16 251 113,66
TOTAL	1 033 089,85	-	-	15 218 023,81	-	-	16 251 113,66
Budget Champ Dolant							
Investissement							
Fonctionnement							
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Budget Transports Intercommunaux							
Investissement	577 384,20	1 135 089,44	405 400,00		577 384,20	704 000,00	
Fonctionnement	4 477 152,49	-	-				3 773 152,49
TOTAL	5 054 536,69	1 135 089,44	405 400,00	-	577 384,20	704 000,00	3 773 152,49
Budget Déchets Ménagers							
Investissement	336 394,70	19 508,66	-	-	336 394,70	-	-
Fonctionnement	1 016 626,89	-	-	-	-	-	1 016 626,89
TOTAL	1 353 021,59	19 508,66	-	-	336 394,70	-	1 016 626,89
Budget Hôtel de Projet							
Investissement	577 063,37	13 876,83	-	-	577 063,37	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	577 063,37	13 876,83	-	-	577 063,37	-	-
Budget RPA							
Investissement	- 0,00	4 808,06	-	-	-	35 000,00	-
Fonctionnement	65 113,61	-	-	-	-	-	30 113,61
TOTAL	65 113,61	4 808,06	-	-	-	35 000,00	30 113,61
Budget Aire des Gens du Voyage							
Investissement	105 509,42	-	-	-	105 509,42	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	105 509,42	-	-	-	105 509,42	-	-
Budget Aéroport							
Investissement	706 730,34	-	-	-	706 730,34	-	-
Fonctionnement	46 038,55	-	-	-	-	-	46 038,55
TOTAL	752 768,89	-	-	-	706 730,34	-	46 038,55
Budget Assainissement							
Investissement	1 840 225,80	155 885,90	-	-	1 840 225,80	-	-
Fonctionnement	8 358 885,83	-	-	-	-	-	8 358 885,83
TOTAL	10 199 111,63	155 885,90	-	-	1 840 225,80	-	8 358 885,83
Budget SPANC							
Investissement	258 281,73	-	-	-	258 281,73	-	-
Fonctionnement	25 344,25	-	-	-	-	-	25 344,25
TOTAL	283 625,98	-	-	-	258 281,73	-	25 344,25
Budget Eau Potable							
Investissement	- 1 104 498,59	470 154,08	-	1 104 498,59		1 104 498,59	
Fonctionnement	5 030 877,44	-	-				3 926 378,85
TOTAL	3 926 378,85	470 154,08	-	1 104 498,59	-	1 104 498,59	3 926 378,85
Budget Tourisme							
Investissement	47 368,63	47 368,63	-	-	47 368,63	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	47 368,63	47 368,63	-	-	47 368,63	-	-
Total Budgets	30 067 802,65	4 204 004,25	3 038 376,09	22 297 573,73	4 448 958,19	7 542 886,48	40 373 531,71

Le budget 2021 consolidé a été réalisé à hauteur 127 398 338,95 € en recettes et 124 841 161,76 € en dépenses et a dégagé un résultat positif consolidé de clôture (avec intégration des résultats des années antérieures) de 30 067 802,65 €.

A. Le taux des réalisations (mouvements réels) hors reprise affectation des résultats

1. Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 84,65%, et 104,09% pour les recettes.

Budgets	Dépenses Réelles de fonctionnement			Recettes Réelles de fonctionnement		
	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
Budget AMENAGEMENT / ZONES	11 315 001,10	6 055 057,31	63,24%	11 221 038,00	8 022 962,12	83,76%
Budget AERODROME	118 850,00	56 075,29	47,18%	183 850,00	163 796,66	89,09%
Budget ASSAINISSEMENT	1 303 638,30	686 882,24	53,71%	3 341 415,27	5 282 619,95	184,12%
Budget CHAMP DOLANT	2 884,31	2 558,70	88,71%	0,00	0,00	#DIV/0
Budget DECHETS	10 098 870,88	9 438 844,79	93,46%	10 208 225,47	10 564 826,27	103,49%
Budget EAU POTABLE	745 130,95	364 089,53	50,99%	2 058 500,00	2 564 518,92	146,11%
Budget GENS DU VOYAGE	684 394,00	619 616,07	90,53%	840 590,00	775 662,30	92,28%
Budget HOTEL DE PROJET	292 700,00	255 854,97	95,11%	465 347,00	426 244,81	104,84%
Budget PRINCIPAL	48 786 334,73	44 674 842,99	91,57%	50 350 077,87	50 580 339,74	100,46%
Budget RPA	252 475,00	210 902,96	83,53%	295 200,00	318 344,08	107,84%
Budget SPANC	35 666,42	6 029,61	16,91%	12 600,00	8 307,44	65,93%
Budget TOURISME	702 475,37	508 201,87	72,70%	729 654,37	535 380,87	74,52%
Budget TRANSPORTS	10 231 633,93	7 533 525,70	73,83%	8 057 580,30	9 354 164,98	116,12%
Somme :	84 570 054,99	70 412 482,03	84,65%	87 764 078,28	88 597 168,14	104,09%

Les taux d'exécution sont stables par rapport à 2020 (85,04% en dépenses et 102,20% en recettes) qui est une année impactée par la crise sanitaire.

Le fort taux d'exécution des recettes de fonctionnement du budget assainissement est notamment dû au rattrapage des années 2018 et 2019 pour les primes d'épuration.

1. Investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 54,63%, et 54,58% pour les recettes.

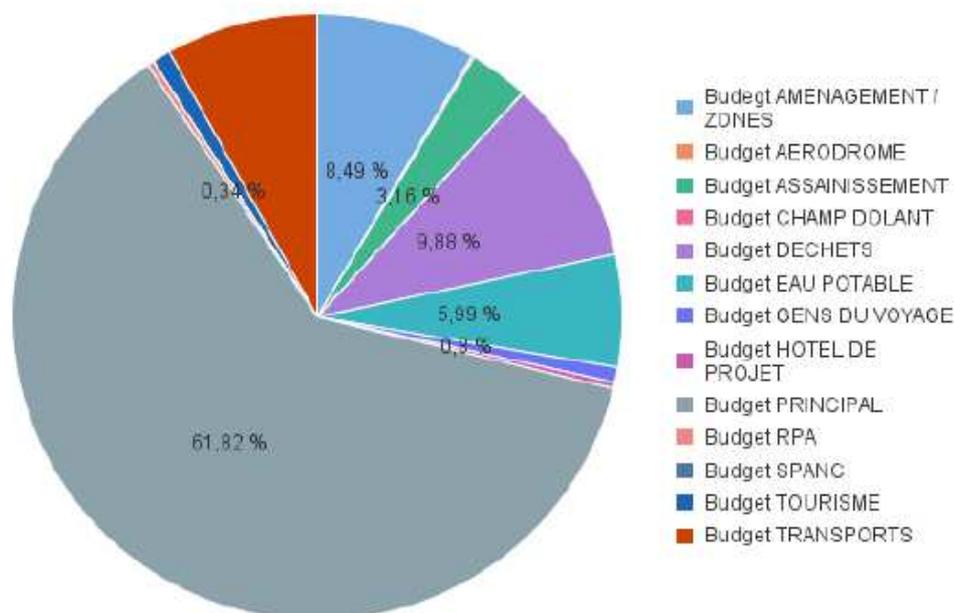
Budgets	Dépenses Réelles d'Investissement			Recettes Réelles d'Investissement		
	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
Budget AMENAGEMENT / ZONES	2 190 000,00	2 186 416,27	99,84%	1 044 361,79	12 000,00	1,15%
Budget AERODROME	777 776,60	68 531,36	8,81%	0,00	802,28	#DIV/0
Budget ASSAINISSEMENT	9 917 715,24	2 382 093,71	25,44%	633 106,54	738 635,90	116,67%
Budget CHAMP DOLANT	2 746,78	2 746,78	100,00%	5 631,09	5 305,48	94,22%
Budget DECHETS	1 291 779,30	152 178,41	11,78%	821 898,69	18 692,50	2,27%
Budget EAU POTABLE	8 426 596,39	5 451 226,88	76,59%	1 250 000,00	1 313 949,00	105,12%
Budget GENS DU VOYAGE	267 930,68	156 403,03	58,37%	10 000,00	4 131,54	41,32%
Budget HOTEL DE PROJET	640 325,06	60 091,79	11,19%	5 000,00	4 087,26	81,75%
Budget PRINCIPAL	23 861 357,23	15 312 077,33	64,17%	14 675 990,55	8 455 171,18	57,61%
Budget RPA	140 100,00	115 350,56	82,33%	58 427,31	34 075,36	58,32%
Budget SPANC	403 281,73	0,00	0,00%	145 000,00	0,00	0,00%
Budget TOURISME	1 135 179,60	432 199,02	38,09%	1 065 442,00	409 830,05	38,47%
Budget TRANSPORTS	1 800 518,11	307 363,27	17,07%	435 800,00	2 488,94	0,57%
Somme :	50 855 306,72	26 626 678,41	54,63%	20 150 657,97	10 999 169,49	54,58%

Les taux d'exécution sont en légère hausse par rapport à 2020 (45,90% en dépenses et 55,85% en recettes) qui est une année impactée par la crise sanitaire.

B. Les dépenses réelles

L'ARC a dépensé 97,04 M€ (70,41 M€ en fonctionnement et 26,63 M€ en investissement).

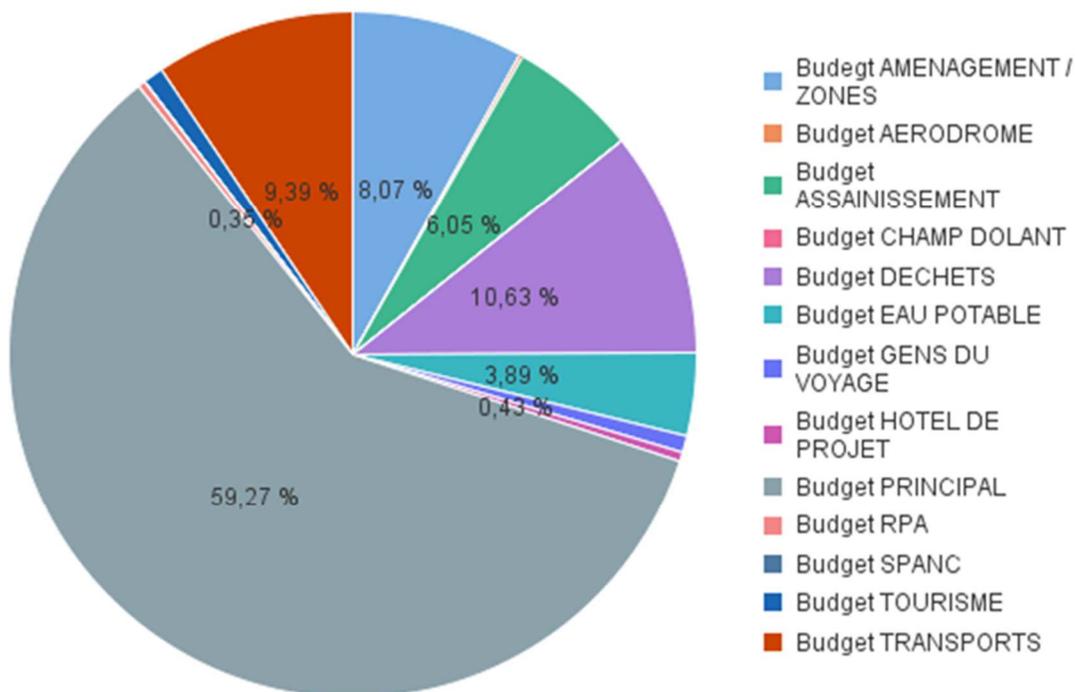
➤ La répartition des 97,04 M€ de dépenses par budget



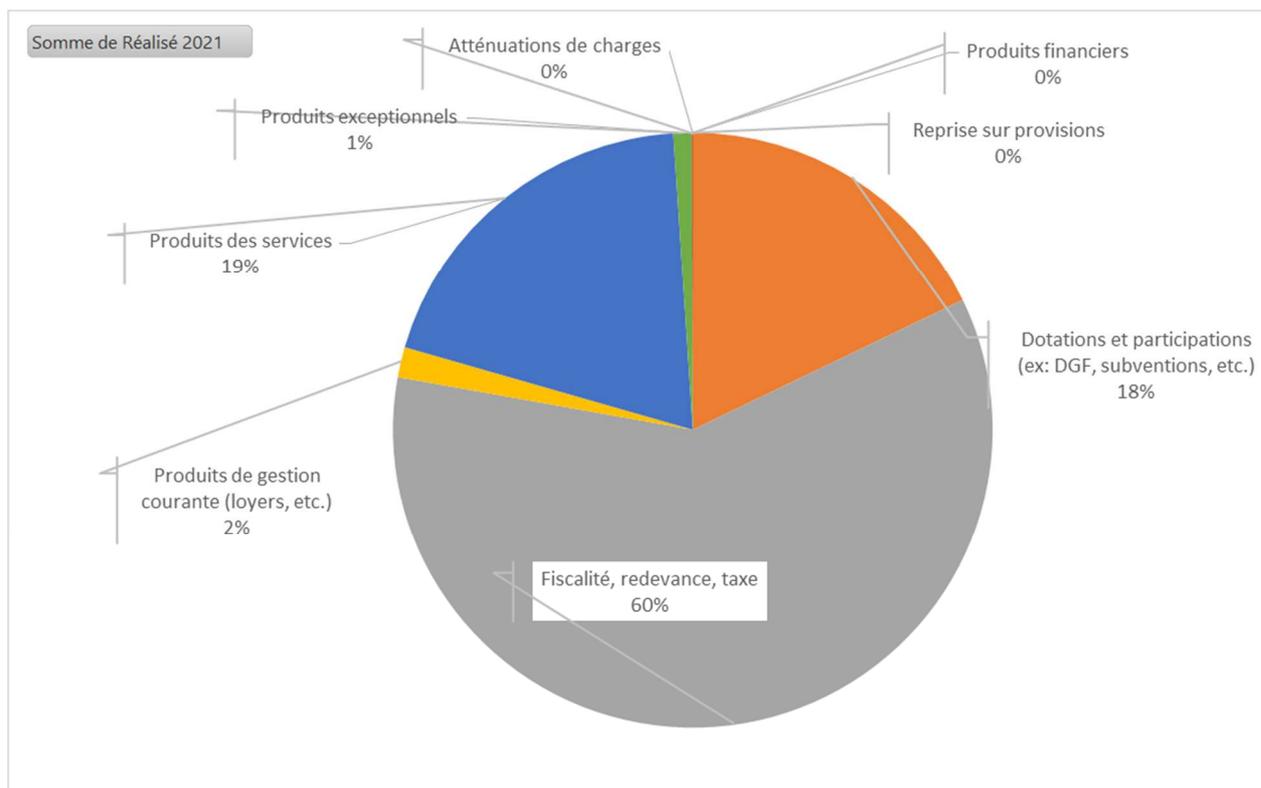
C. Les recettes réelles

Au niveau des recettes l'ARC a encaissé 99,60 M€ dont 88,60 M€ de recettes réelles de fonctionnement et 11 M€ d'investissement.

➤ La répartition des 99,60 M€ de dépenses par budget

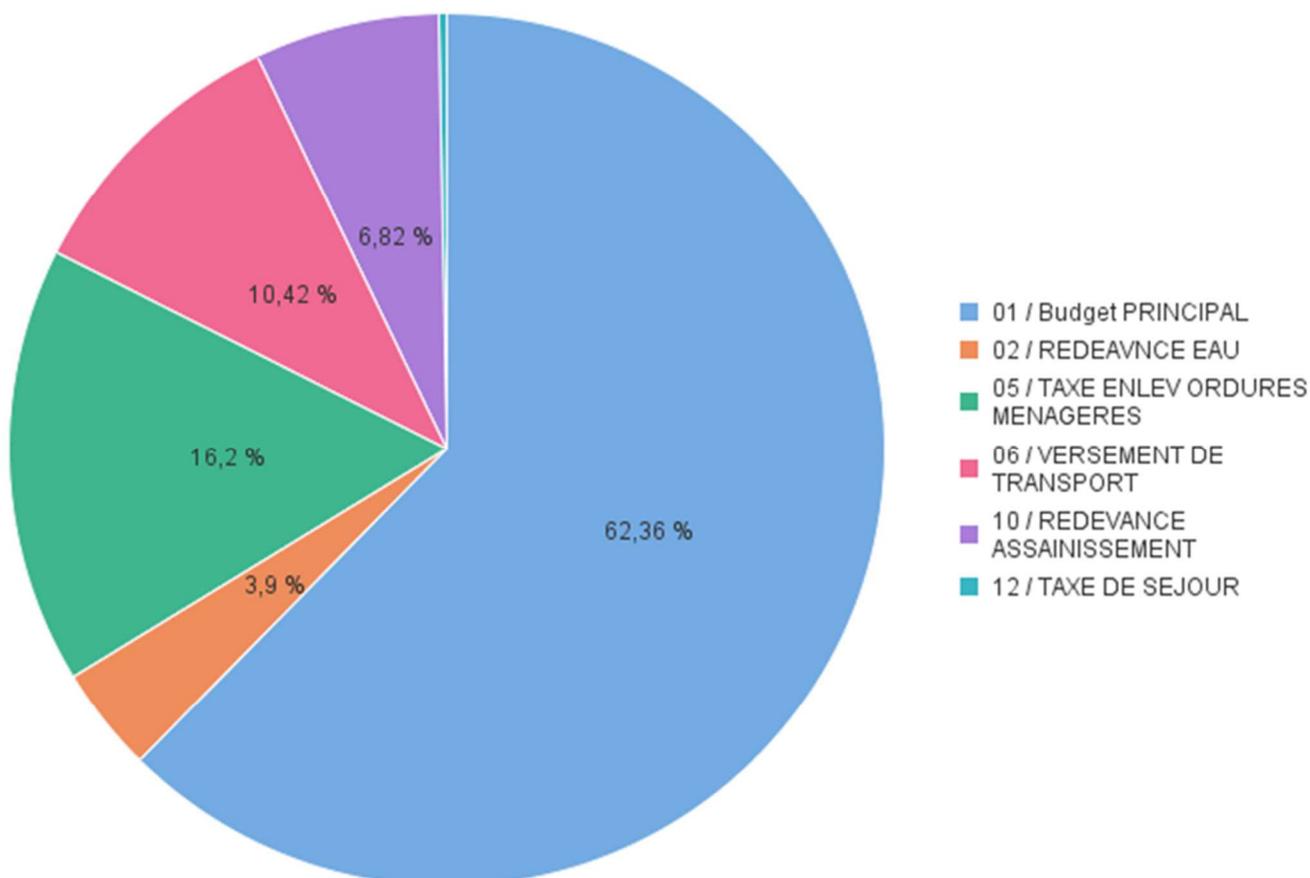


Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



D. Fiscalité et redevances

Le montant des recettes provenant des diverses taxes, redevances, et produits fiscaux tous budgets confondus est de 62,49 M€.



*La fiscalité du budget principal sera développée dans un prochain paragraphe.

E. La dette

1. Synthèse de la dette au 31/12/2021

Budget	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Aire des Gens du Voyage	856 408,96	1,08%	6 ans et 9 mois	3 ans et 6 mois	2	1,41%
Service de l'Eau	2 072 106,81	3,11%	8 ans et 9 mois	4 ans et 11 mois	23	3,40%
Aménagement	10 124 499,87	2,99%	10 ans et 5 mois	5 ans et 10 mois	12	16,64%
Déchets	38 356,94	3,16%	1 an et 3 mois	1 an et 2 mois	1	0,06%
Principal	31 358 672,64	2,83%	14 ans	7 ans et 2 mois	26	51,53%
Assainissement	13 771 221,75	2,75%	16 ans et 1 mois	8 ans et 7 mois	42	22,63%
Résidence Personnes Agées	1 898 603,73	1,37%	24 ans	12 ans et 8 mois	1	3,12%
Transport	664 062,61	2,99%	3 ans et 7 mois	1 an et 11 mois	1	1,09%
Champ Dolant	74 320,54	3,42%	18 ans et 10 mois	10 ans et 6 mois	1	0,12%
Dette consolidée au 31/12/2021	60 858 253,85	2,78%	13 ans et 9 mois	7 ans et 3 mois	109	100,00%

2. Évolution de la dette

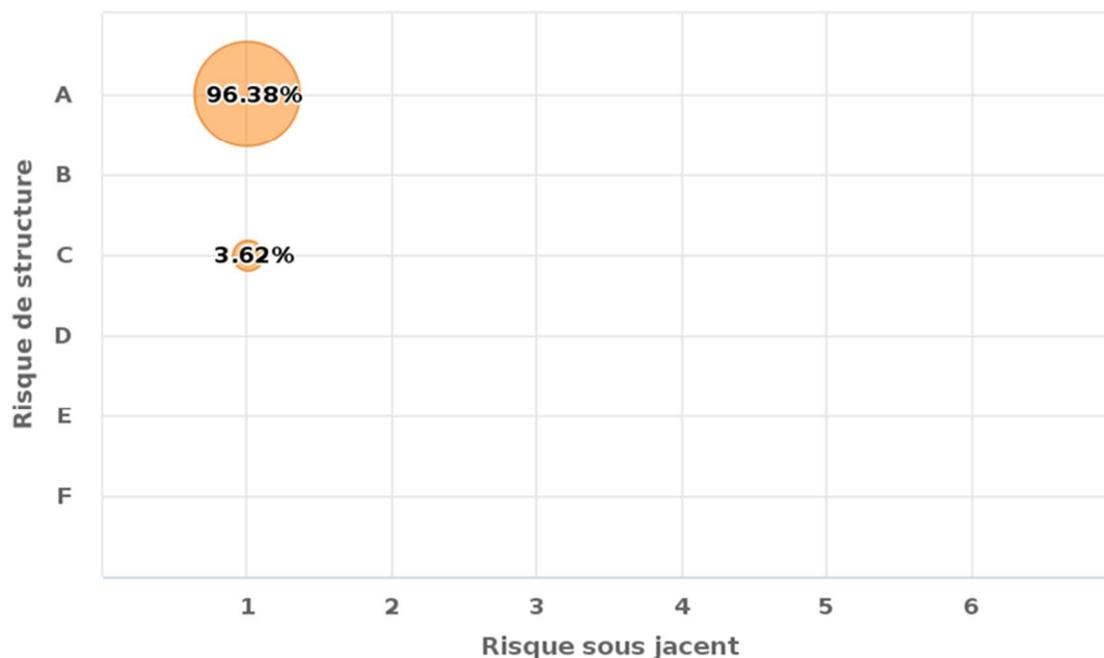
Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2021	Remboursement en capital 2021	Nouvel emprunt 2021	Capital restant dû (CRD) en début 2022	Evolution du CRD 2021 (début-fin de période)
Aire des Gens du Voyage	981 878,63	125 469,67		856 408,96	-125 469,67
Service de l'Eau	2 308 198,25	236 091,44		2 072 106,81	-236 091,44
Aménagement	12 305 916,14	2 181 416,27		10 124 499,87	-2 181 416,27
Déchets	59 070,05	20 713,11		38 356,94	-20 713,11
Principal	30 263 142,98	2 704 470,34	3 800 000,00	31 358 672,64	1 095 529,66
Assainissement	15 425 306,06	1 654 084,31		13 771 221,75	-1 654 084,31
Résidence Personnes Agées	1 971 139,42	72 535,69		1 898 603,73	-72 535,69
Transport	841 145,93	177 083,32		664 062,61	-177 083,32
Champ Dolant	77 067,32	2 746,78		74 320,54	-2 746,78
Dette consolidée au 31/12/2022	64 232 864,78	7 174 610,93	3 800 000,00	60 858 253,85	-3 374 610,93

Nous constatons ainsi que l'ARC se désendette de 3,37M€ sur l'année 2021.

3. Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	43 282 086,85	71,12%	3,11%
Fixe à phase	766 666,62	1,26%	0,62%
Variable couvert	2 208 329,00	3,63%	4,28%
Variable	4 707 512,37	7,74%	0,82%
Livret A	7 690 629,87	12,64%	1,36%
Annulable	2 203 029,14	3,62%	4,65%
Ensemble des risques	60 858 253,85	100,00%	2,78%

4. Dette selon la charte de bonne conduite



La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 3,62% de l'encours de la dette correspondent au taux fixe annulable.

II. Le budget principal

Au terme l'exercice 2021, le budget principal a dégagé 67 058 805,57 € de recettes pour 68 010 214,97 € de dépenses (avec les mouvements d'ordre)

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Principal						
Investissement	- 3 235 160,56		18 535 799,88	15 795 909,11	- 2 739 890,77	- 5 975 051,33
Fonctionnement	12 125 504,63	1 268 720,53	49 474 415,09	51 262 896,46	1 788 481,37	12 645 265,47
TOTAL	8 890 344,07	1 268 720,53	68 010 214,97	67 058 805,57	- 951 409,40	6 670 214,14

Le résultat de clôture s'établit à 6 670 214,14 € en 2021 contre 8 890 344,07 € en 2020 soit – 2 220 19,93 €. Cette évolution s'explique par :

- une augmentation des dépenses de fonctionnement liée aux charges de personnel
- une baisse de la CVAE.
- un nombre de projets réalisés en investissement plus important.

A. La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 49 474 415,09€, dont 44 674 842,99 € en opérations réelles et 4 799 572,10 € en opérations d'ordre.

a) Le taux des réalisations (mouvements réels)

Chapitre	Libellé Chapitre	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 694 585,04	7 402 542,54	76,36%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 910 613,00	8 696 433,92	97,60%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 813 823,00	21 743 358,02	99,68%
022	DEPENSES IMPREVUES	15 359,42	0,00	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 626 631,00	5 073 474,52	90,17%
66	CHARGES FINANCIERES	1 033 286,30	914 306,41	88,49%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 642 036,97	812 357,58	49,47%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	50 000,00	32 370,00	64,74%
Somme :		48 786 334,73	44 674 842,99	91,57%

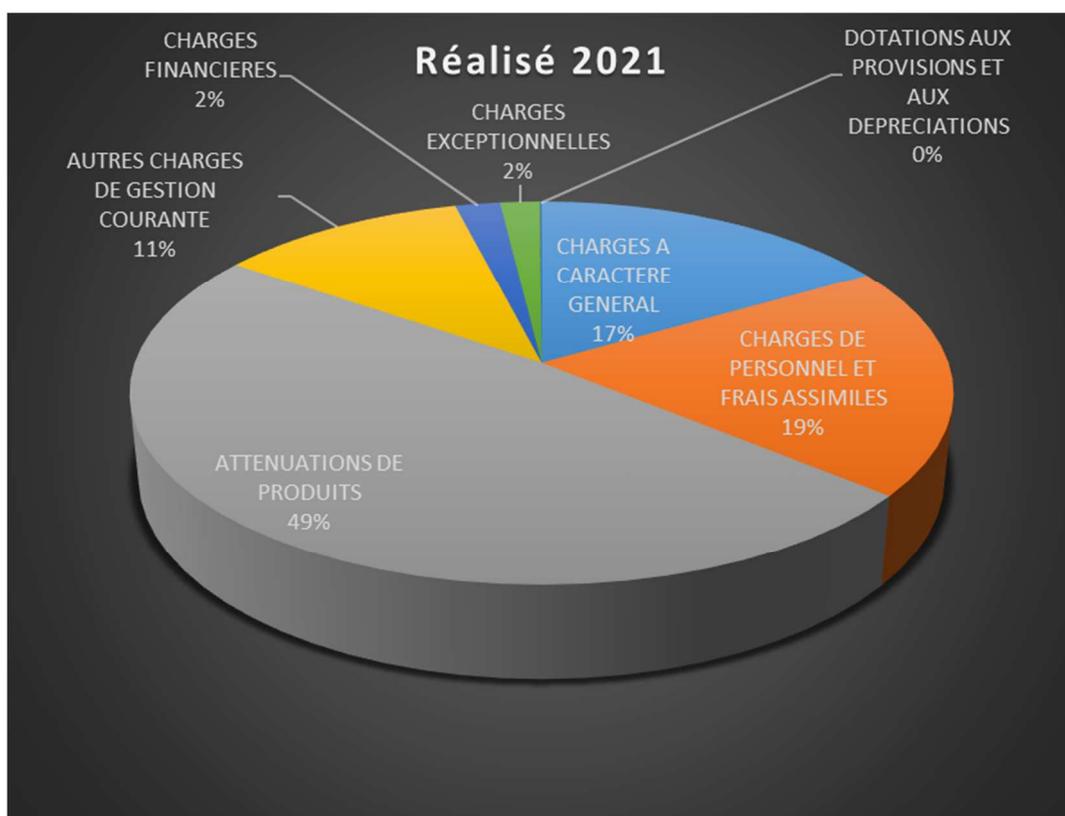
Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 91,57% traduisant ainsi les efforts engagés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

b) L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé Chapitre	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 464 468,82	7 402 542,54	-61926,28	-0,83%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 148 684,72	8 696 433,92	547749,2	6,72%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 818 488,10	21 743 358,02	-75130,08	-0,34%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 251 314,53	5 073 474,52	-177840,01	-3,39%
66	CHARGES FINANCIERES	981 709,33	914 306,41	-67402,92	-6,87%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 198 204,93	812 357,58	-385847,35	-32,20%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	10 199,00	32 370,00	22171	217,38%
Somme :		44 873 069,43	44 674 842,99	-198 226,44	-0,44%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de l'ordre de 44 674 842,99 € soit une diminution globale de - 0,44% en 2021 par rapport à 2020.

c) La structure des dépenses de fonctionnement



- **Les charges à caractère général** : correspondent aux dépenses de gestion courante de la collectivité.

Ce Chapitre enregistre une diminution de 62 K€ entre 2020-2021, dont les principales variations concernent :

Nature	Dépenses	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	23 799,63	9 187,94	-14 611,69
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	240 076,97	265 086,96	25 009,99
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	670 816,47	120 489,31	-550 327,16
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	559 039,62	722 856,05	163 816,43
615231	VOIRIES	367 197,67	396 171,24	28 973,57
615232	RESEAUX	72 915,60	413 104,16	340 188,56
6156	MAINTENANCE	568 941,42	632 153,87	63 212,45
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	395 893,72	180 857,67	-215 036,05
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	547,73	95 296,64	94 748,91

Les fournitures de petits équipements concernent l'achat de masques et de solutions hydro alcooliques en 2020.

Les réseaux concernent les dépenses pour la compétence eau pluviale.

Les dépenses aux communes membres du GFP concernent l'entretien de la ZI nord et la refacturation des frais de fonctionnement du stade Paul petit Poisson. L'écart est lié à l'évaluation trop importante du rattachement 2020.

Les autres services extérieurs concernent les frais de gestion du plan de relance économique.

- **Les charges de personnel : + 547,84 K€ d'augmentation par rapport à 2020 qui s'explique comme suit:**

Charges de personnel 2020	8 148 685
Entrées 2020 - effet année pleine 2021	349 598
Sorties 2020 - effet année pleine 2021	-339 580
Entrées 2021	540 172
Sorties 2021	-263 437
Coût centre de vaccination (vacataires)	123 000
Variation heures supplémentaires	70 000
Autres variations (avancements d'échelon, régime indemnitaire)	68 082
Charges de personnel 2021	8 696 520

Les refacturations liées à la masse salariale sont détaillées dans le paragraphe (recettes de fonctionnement)

- **Les atténuations de produits – 75,13 K€**

Nature	Dépenses	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart	Commentaires
7391173	DEGREVEMENT AU TITRE DU PLAFONNEMENT DE LA TP ET DE LA CET SUR LA VA	0,00	0,00	0,00	
7391178	AUTRES RESTITUTIONS AU TITRE DE DEGREVEMENTS SUR CONTRIBUTIONS DIRECTES	68 366,10	0,02	-68 366,08	Changement imputation dégrèvement GEMAPI vers le 7398
739211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	16 741 626,00	16 741 626,00	0,00	Attributions de compensation
739212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	1 412 277,00	1 484 824,00	72 547,00	DCS - Impact de l'actualisation du Pacte financier et fiscal
739221	FNGIR	1 542 941,00	1 542 941,00	0,00	
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	2 053 278,00	1 964 432,00	-88 846,00	
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEVEMENTS DIVERS		9 535,00	9 535,00	
		21 818 488,10	21 743 358,02	-75 130,08	

- **Les autres charges de gestion courante :**

Ce poste de dépense affiche une baisse de 177,84 k€ k€ par rapport à 2020 :

Nature	Dépenses	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart	Commentaires
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES	0,00	0,00	0,00	
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	277 474,43	277 629,26	154,83	
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	35 442,17	22 323,15	-13 119,02	
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	76 421,73	78 465,51	2 043,78	
6535	FORMATIONS ELUS	1 100,00	1 000,00	-100,00	
65372	COTISATIONS AU FONDS DE FINANCEMENT DE L'ALLOCATION DE FIN DE MANDAT	554,47	554,47	0,00	
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	
6542	CREANCES ETEINTES	0,00	0,00	0,00	
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	3 515 926,00	3 507 431,00	-8 495,00	
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	0,00	0,00	0,00	
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	205,38	0,00	-205,38	
657341	SUBV AUX COMMUNES DU GFP	47 422,00	127 995,48	80 573,48	Changement d'imputation en 2021 des dépenses liées à la distribution de l'ARC infos et le Picantin
657358	SUBV AUX AUTRES GROUPEMENTS	446 865,78	409 374,09	-37 491,69	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	849 900,00	648 700,00	-201 200,00	Indemnité d'imprévision SPL Le Tigre versée en 2020
65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	2,57	1,56	-1,01	
	Somme :	5 251 314,53	5 073 474,52	-177 840,01	

- **Les charges Financières – 67,4 K€**

La baisse des charges financières s'explique essentiellement par la politique de désendettement engagée par l'ARC depuis quelques années.

- **Les charges exceptionnelles - 385,85 K€**

L'évolution s'explique principalement par la participation du budget principal aux budgets annexes.

Nature	Dépenses	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart
393	SUBV AUX SPIC BUDGETS ANNEXES HDP	204 235,10	116 899,72	-87 335,38
20821	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX BUDGETS ANNEXES GDV	560 536,46	441 177,10	-119 359,36
20822	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX BUDGETS ANNEXES TOURISME	280 306,47	201 335,60	-78 970,87
20823	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX BUDGETS ANNEXES DECHETS	135 228,88		-135 228,88
	Somme :	1 180 306,91	759 412,42	-420 894,49

Les participations du budget principal aux budgets annexes sont ajustées en fonction du niveau des réalisations de ces derniers.

- **Les dotations aux provisions +22,17 k€**

Il s'agit de l'ajustement de la provision constituée pour financer le compte épargne temps (CET) par délibération du 13 novembre 2020.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, « hors le résultat de fonctionnement reporté » de 10 856 784,10€, s'élèvent à 51 262 896,46 € dont 682 556,72 € en opérations d'ordre.

Chapitre	Libellé Chapitre	Opérations réelles 2021	Opérations d'ordre 2021	Recettes totales 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	682 556,72	682 556,72
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 638 266,45	0,00	2 638 266,45
73	IMPOTS ET TAXES	36 331 622,32	0,00	36 331 622,32
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 982 261,42	0,00	10 982 261,42
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	617 007,57	0,00	617 007,57
76	PRODUITS FINANCIERS	84,96	0,00	84,96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 097,02	0,00	11 097,02
	Somme :	50 580 339,74	682 556,72	51 262 896,46

a) Le taux des réalisations (mouvements réels) :

Chapitre	Libellé Chapitre	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	30 000,00	0,00	0%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 070 839,00	2 638 266,45	85,91%
73	IMPOTS ET TAXES	22 117 031,57	36 331 622,32	164,27%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 743 808,50	10 982 261,42	44,38%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	388 398,80	617 007,57	158,86%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	84,96	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	11 097,02	
	Somme :	50 350 077,87	50 580 339,74	100,46%

Le taux de réalisation des recettes est de 100,46%, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

A noter que la fraction de TVA en compensation de la taxe d'habitation a été imputée à tort dans le chapitre 74 (13,41 M€) au BP 2021 et a été comptabilisée au chapitre 73 au compte administratif 2021.

b) L'évolution des principaux produits de fonctionnement (2021-2020)

▪ **Les produits des services : + 241,80 K€**

PRODUITS DE SERVICES	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart 2021-2020
<i>Mutualisation de la direction générale</i>			
DRH	113 699,00	116 461,00	2 762,00
Communication	117 792,00	138 756,00	20 964,00
Foncier	33 214,00	29 767,00	-3 447,00
Juridique	68 763,00	86 878,00	18 115,00
DGS+DGA	217 471,00	268 545,00	51 074,00
Adjoints DGA	168 336,00	157 440,00	-10 896,00
<i>Autres mutualisations</i>			
Service partagé CSI	267 349,33	328 772,96	61 423,63
DCSI	379 437,86	568 968,72	189 530,86
ADS ET SIG	114 765,56	95 495,10	-19 270,46
Archives	64 672,00	70 141,00	5 469,00
Service partagé Marchés	32 200,00	40 625,00	8 425,00
Service partagé VRD	42 911,00	22 231,00	-20 680,00
Service partagé Événementiel	0,00	5 279,50	5 279,50
Service partagé Financements extérieurs	0,00	2 730,00	2 730,00
Prestations archives	35 620,00	15 156,00	-20 464,00
<i>Refacturations</i>			
Refacturation des copieurs	48 548,47	17 942,37	-30 606,10
Refacturation du DPO/copieurs/téléphonie/etc. aux com	24 265,80	24 265,80	0,00
Frais de personnel	269 552,00	282 815,00	13 263,00
Divers	2 050,00	2 400,00	350,00
<i>Refacturations frais de personnel au budgets annexes</i>			
Assainissement	137 892,00	105 597,00	-32 295,00
Eau	139 497,00	142 273,00	2 776,00
SPANC	9 171,00	5 140,00	-4 031,00
HDP	109 262,00	110 587,00	1 325,00
Somme :	2 396 469,02	2 638 266,45	241 797,43

L'augmentation de 241,80K€ s'explique en particulier par une progression des recettes de mutualisation liée à la DCSI pour 189,53 K€ compte tenu de la montée en puissance de la mutualisation.

▪ **Fiscalité (- 1 770,88 K€)**

73 - Impôts et taxes		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart
73111	TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION	25 454 385,00	10 171 693,00	-15 282 692,00
73112	CVAE	9 319 115,00	8 642 536,00	-676 579,00
73113	TAXE SUR SURFACES COMMERCIALES	1 698 145,00	1 663 887,00	-34 258,00
73114	IMPOSIT.FORFAIT.ENTP.RÉSEAU	417 069,00	492 827,00	75 758,00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	315 220,00	324 484,00	9 264,00
73211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	84 711,00	84 711,00	0,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	13 569,00	0,00	-13 569,00
7328	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	0,00	0,00	0,00
7346	TAXE SUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS	464 734,00	574 409,00	109 675,00
7364	PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	0,00	525 098,98	525 098,98
7368	TAXES SUR LA PUBLICITE	335 368,40	364 988,34	29 619,94
7382	FRACTION DE TVA		13 486 988,00	13 486 988,00
	Somme :	38 102 316,40	36 331 622,32	-1 770 694,08

A noter :

- La suppression de la taxe d'habitation en 2021 remplacée par l'instauration d'un nouveau produit fiscal, une fraction de TVA nationale reversée par l'Etat à l'ARC pour un montant de 1,45 M€.
- Une baisse de la CVAE de 676 k€ liée à la crise sanitaire
- Le reversement des années 2019 et 2020 pour le prélèvement sur les paris hippiques en 2021, y compris la part 2020 de la Ville de Compiègne reversé à tort à l'ARC. La situation sera régularisée en 2021.

▪ **Dotations (+ 1 003,51 K€)**

74 - Dotations et participations		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart
7411	DOTATION FORFAITAIRE	0,00	0,00	0,00
74124	DOTATION DE BASE DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	1 274 695,00	1 277 210,00	2 515,00
74126	DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	6 820 840,00	6 137 293,00	-683 547,00
744	DOTATIONS: REGULARISATION DE L'EXERCICE ECOULE	80 904,52	83 162,06	2 257,54
74711	EMPLOIS JEUNES	16 437,43	22 799,02	6 361,59
74718	AUTRES	337 242,20	153 166,00	-184 076,20
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	30 865,10	207 362,04	176 496,94
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	69 688,07	0,00	-69 688,07
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	353 911,37	98 966,30	-254 945,07
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	0,00	0,00	0,00
74832	ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	0,00	0,00	0,00
74833	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	153 661,00	3 002 251,00	2 848 590,00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	51,00	52,00	1,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	840 456,00	0,00	-840 456,00
	Somme :	9 978 751,69	10 982 261,42	1 003 509,73

A noter :

- La baisse de la part de la dotation de compensation des groupements de 683 K€ compte tenu de l'écrêtement au titre de la compensation part salaires (CPS) de l'ex Taxe Professionnelle
- L'augmentation de 2,85M€ de la compensation économique territoriale au titre de la réforme des exonérations de la CFE des établissements industriels (abattement de 50% des valeurs locatives)
- La disparition des attributions de compensation au titre des exonérations de Taxe d'Habitation compte tenu de la suppression de cette dernière.
- Le poste « autres » subventions (74718) comporte notamment en 2020 la subvention pour les masques COVID à hauteur de 175 K€
- L'écart sur les « subventions et participations autres organismes » (7478) s'explique notamment par le versement en 2020 de la subvention ADEME liée au contrat d'Objectifs Territorial Plateforme de la Rénovation énergétique de l'habitat.

▪ **Autres recettes de fonctionnement + 11,44 K€**

013 - Atténuations de charges		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecarts
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	2 559,74	0,00	-2 559,74
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	0,00	0,00	0,00
	Somme :	2 559,74	0,00	-2 559,74

75 - Autres produits gestion courante		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecarts
752	REVENUS DES IMMEUBLES	338 438,81	474 841,74	136 402,93
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	111 696,15	106 593,67	-5 102,48
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	31 012,40	35 572,16	4 559,76
	Somme :	481 147,36	617 007,57	135 860,21

L'augmentation de 136,40 K€ des revenus des immeubles est liée au travail de mise à jour des loyers et des refacturations de charges.

76 - Produits financiers		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecarts
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	93,23	1,40	-91,83
7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,00	83,56	83,56
	Somme :	93,23	84,96	-8,27

77 - Produits exceptionnels		Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecarts
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	1 500,00	1 500,00
773	MANDATS ANULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	4 064,48	3 988,07	-76,41
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	500,00	0,00	-500,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	128 383,85	5 608,95	-122 774,90
	Somme :	132 948,33	11 097,02	-121 851,31

B. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent 18 535 799,88 € (*hors le solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour 3 235 160,56 €*), dont 15 312 077,33 € en opérations réelles et 3 223 722,55 € en opérations d'ordre.

a) *Le taux des réalisations (mouvements réels)*

Les dépenses d'investissement		Budget 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 716 000,00	2 705 170,34	99,60%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 924 081,99	763 273,50	39,67%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	4 104 596,95	2 446 491,39	59,60%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 425 418,60	5 140 721,90	69,23%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 647 509,69	4 212 670,20	55,09%
Somme :		23 817 607,23	15 268 327,33	64,11%

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 64,11% contre 49,01% en 2020.

b) *Le programme d'investissement 2021*

Dépenses d'investissement		Réalisé 2021
1001	EMM MAISON DES PROJETS	588,00
1002	PAVILLON ENTREE EEM	760 263,90
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	134 365,85
1004	PLAN VELO	77 833,92
1005	BMX INTERNATIONAL	136 692,00
1007	ECOLEES	43 138,01
1008	EVENEMENTIEL	185 446,92
1009	PONT DE L ILE DE JANVILLE	14 076,00
901	SERVICES GENERAUX	1 131 387,98
902	SERVICE INCENDIE	316,80
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	331 260,60
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	234 893,59
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	37 212,00
941	ECOLE DE LA PRAIRIE	14 994,00
947	TREMIE PRAIRIE	5 970,00
955	VIDEOPROTECTION	364 434,55
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	195 108,63
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	430 392,16
974	BANQUE ALIMENTAIRE	4 321,50
975	6EME RHC PLATEAU MARGNY	36 012,31
978	GRANDES ECURIES DU ROY	20 354,58
979	EAUX PLUVIALES	751 510,62
994	RESERVES FONCIERES	1 989 124,99
998	HALLE DE SPORT DE LACROIX	3 216 966,69
Somme :		10 116 665,60

Pour l'essentiel des opérations non réalisées impactant le taux de réalisation, on retrouve le parking dont bâtiment Clesience rue d'Amiens pour 839 K€ et des travaux dans les écoles pour 651 K€ compte tenu de l'avancée des études de ces dossiers.

Ces opérations non réalisées en 2021 sont réinscrites au budget 2022.

▪ **Détail des subventions d'investissement versées**

Les dépenses d'investissement		Réalisé 2021
204112	Subvention d'aides à la pierre (OPAC)	65 350,00
204112		65 350,00
2041412	Rbst capital Stade Paul Petit Poisson	94 842,00
	Fonds de concours communes de moins de 2 000 habitants	272 925,17
	Fonds de concours Margny Les Compiègne (Stade Robert Dubois)	264 995,68
	Fonds de concours Compiègne (Centre équestre)	76 650,00
	Fonds de concours Compiègne (Terrain synthétique)	347 559,33
	Fonds de concours Compiègne (Vivier Corax)	25 000,00
	Fonds de concours Compiègne Aménagement de la petite Chancellerie	129 600,00
	Fonds de concours Saintines (Salle multifonction)	66 666,66
	Fonds de concours poste PAN	70 000,00
2041412		1 348 238,84
Les dépenses d'investissement		Réalisé 2021
2041632	Participation au budget annexe Tourisme	340 399,27
	Participation au budget annexe RPA	5 822,80
	Participation au budget annexe Champ Dolant	5 305,48
2041632		351 527,55
204182	Aide à la Pierre pour la construction de logement locatif (à l'OPAC)	166 341,00
204182		166 341,00
20422	Opération façade et rénovation patrimoine ancien	2 122,00
20422		2 122,00
20423	Fonds de concours relance économique	512 912,00
20423		512 912,00
Somme :		2 446 491,39

2. Les recettes d'investissement

a) Le taux des réalisations (mouvements réels)

Les recettes d'investissement		Budget 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	500 000,00	0,00	0%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 168 720,53	2 322 402,66	107,09%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 757 698,21	598 180,72	10,39%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 649 571,81	3 800 700,00	81,74%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 600 000,00	1 733 887,80	108,37%
Somme :		14 675 990,55	8 455 171,18	57,61%

En 2021, les recettes réelles de la section d'investissement s'élèvent à 8 455 171,18 € et correspondent à :

- Les subventions d'équipement : 598 180,72€
- Les dotations et fonds divers pour 2 322 402,66€ :
 - FCTVA : 1 053 682,13 €
 - L'excédent de fonctionnement 2020 capitalisé (autofinancement): 1 268 720,53 €
- L'emprunt pour 3 800 000€
- Autres (avances, cautions, travaux péril...) : 1 733 887,80€.

Le taux d'exécution des subventions d'investissement reçues s'explique par le report d'une partie d'entre elles en restes à réaliser pour un montant total de 2,6 M€ et des subventions non réalisées qui seront réajustées et réinscrites au budget 2022 dont notamment les subventions prévues au BP 2021 pour le BMX (600 K€), le plan vélo (545 K€), le parking dont bâtiment Clésience (366 K€) ou encore les travaux dans les écoles (245 K€).

3. Les restes à réaliser

- **Restes à Réaliser en Dépenses**

Les dépenses d'investissement		Reste à réaliser 2021
1001	EMM MAISON DES PROJETS	20 609,16
1002	PAVILLON ENTREE EEM	2 943,99
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	1 008,00
1004	PLAN VELO	1 124 161,86
1005	BMX INTERNATIONAL	12 846,20
1007	ECOLES	35 486,69
1009	PONT DE L ILE DE JANVILLE	3 600,00
901	SERVICES GENERAUX	268 552,55
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	174 730,28
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	81 462,45
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	9 014,03
955	VIDEOPROTECTION	29 693,04
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	96,00
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	20 869,20
975	6EME RHC PLATEAU MARGNY	6 430,80
978	GRANDES ECURIES DU ROY	11 835,00
979	EAUX PLUVIALES	55 730,40
997	BATIMENT ARCHIVES	1 020,00
	FONDS DE CONCOURS	497 223,00
Somme :		2 357 312,65

▪ **Restes à Réaliser en Recettes**

Les recettes d'investissement		Reste à réaliser 2021
1001	EMM MAISON DES PROJETS	199 200,00
1002	PAVILLON ENTREE EEM	133 720,00
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	277 905,66
901	SERVICES GENERAUX	200 000,00
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	347 368,00
974	BANQUE ALIMENTAIRE	51 680,00
998	HALLE DE SPORT DE LACROIX	1 423 102,43
Somme :		2 632 976,09

III. Les budgets annexes

A. Le budget aménagement

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Aménagement						
Investissement	- 14 532 565,81		8 322 182,56	7 636 724,56	- 685 458,00	- 15 218 023,81
Fonctionnement	15 772 167,12		14 006 549,32	14 485 495,86	478 946,54	16 251 113,66
TOTAL	1 239 601,31	-	22 328 731,88	22 122 220,42	- 206 511,46	1 033 089,85

L'exécution du budget aménagement reflète l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à assurer un développement équilibré de son territoire tout en maîtrisant ses dépenses et son niveau d'endettement.

A l'issue de l'exercice 2021, le résultat cumulé affiche un excédent de 1 033 089,85 € contre un excédent de 1 239 601,31 € en 2020.

L'écart de – 206 511,46€ correspond au résultat d'exécution de l'exercice 2021 (recettes moins dépenses 2021).

Ci-dessous le tableau des dépenses et recettes réelles (hors opérations d'ordre) qui expliquent la constitution de l'excédent de 1 033M€ :

	Crédits ouverts 2021	Réalisé 2021
Total des opérations d'aménagement	10 938 198,22	5 728 289,86
Remboursement de la dette	2 566 802,88	2 513 183,72
Total des dépenses	13 505 001,10	8 241 473,58
Excédent reporté	1 239 601,31	1 239 601,31
Total recettes (ventes+Subventions+remboursements)	11 221 038,00	8 022 816,94
Produits exceptionnels	0,00	145,18
Emprunts et cautions	1 044 361,79	12 000,00
Total des recettes	13 505 001,10	9 274 563,43
Excédent		1 033 089,85

Le budget aménagement affiche :

- Un résultat de clôture d'exercice de 1 033 089,85 en 2021 contre +1 239 601,31 en 2020.
- Pas de recours à l'emprunt en 2021
- Aucune participation du budget principal
- 2,51 M€ de remboursement (capital + intérêts) en 2021

Traduisant ainsi les efforts engagés par les services en matière de programmation et d'affinement des prévisions budgétaires pour mieux maîtriser le niveau d'endettement tout en assurant un développement équilibré de notre territoire.

▪ Détail des opérations d'aménagement :

Zones	Dépenses - Réalisé 2021				Recettes - Réalisé 2021			
	Acquisitions	Etudes	Travaux	Total dépenses	Ventes	Subventions	Remboursements	Total recettes
Parc Scientifique	0,00	375,00	9 102,36	9 477,36	396 976,00			396 976,00
Pole de développement des hauts deMargny	0,00	24 549,29	84 350,85	108 900,14	4 219 905,00			4 219 905,00
ZA de Clairoux		90,00		90,00				0,00
ZA du Bois de Plaisance	6 307,06	106 961,00	273 618,86	386 886,92				0,00
Parc technologique rive Oise			122 952,00	122 952,00				0,00
ZH Namur				0,00	126 990,00			126 990,00
ZH La Prairie 2	0,00	20 040,00	1 777 263,12	1 797 303,12	869 400,00	49 203,31		918 603,31
ZH Les Jardins	0,00	12 827,50	726 543,53	739 371,03		84 506,89		84 506,89
ZH Quartier de la gare		255 600,65	13 351,23	268 951,88	1,00			1,00
ZH Le Maubon Choisy	62 679,36	64 724,00	30 200,10	157 603,46	980 772,00			980 772,00
ZH Centre bourg St Sauveur	3 108,01		4 653,50	7 761,51	48 430,00			48 430,00
ZAC des 2 rives	0,00	0,00	1 055,63	1 055,63		116 632,00		116 632,00
ZH 25ème RGA Camps des Sablons	0,00	6 900,00	397 015,34	403 915,34	864 782,80	61 920,00		926 702,80
ZH Ecole d'Etat Major	0,00	29 407,29	1 095 206,37	1 124 613,66		162 891,69		162 891,69
Eco quartier Jaux		90,00		90,00				0,00
ZH Les Buissonnets (Maronniers)	0,00	18 589,80		18 589,80				0,00
Zone Parc d'Aiguisy	0,00	51 477,00		51 477,00				0,00
ANRU	0,00	59 482,50	438 036,01	497 518,51		40 406,25		40 406,25
La grande couture		31 732,50		31 732,50				0,00
TOTAL	72 094,43	682 846,53	4 973 348,90	5 728 289,86	7 507 256,80	515 560,14	0,00	8 022 816,94

B. Le budget Champ Dolant

Au terme de l'exercice 2021, le budget Champ Dolant a dégagé 222 770,39 € de recettes pour 222 770,39 € de dépenses.

Les dépenses correspondent principalement à la gestion des stocks et au remboursement de la dette.

Son exécution est stable par rapport à 2020 et se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Champ Dolant						
Investissement			111 316,43	111 316,43		
Fonctionnement			111 453,96	111 453,96		
TOTAL	-	-	222 770,39	222 770,39	-	-

C. Le budget transports

Le budget transports 2021 a dégagé 9 763 900,04 € de recettes pour 8 248 135,09€ de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Transports Intercommunaux						
Investissement	655 437,81		397 575,97	319 522,36	- 78 053,61	577 384,20
Fonctionnement	2 883 333,93		7 850 559,12	9 444 377,68	1 593 818,56	4 477 152,49
TOTAL	3 538 771,74	-	8 248 135,09	9 763 900,04	1 515 764,95	5 054 536,69

Le résultat de clôture s'établit à 5 054 536,69€ contre 3 538 771,74€ en 2020.

Le résultat d'exécution 2021 s'élève à 1 515 764,95€

Les 9,44 M€ de recettes de fonctionnement comprennent notamment :

- Le versement mobilité : 6,51 M€
- Les dotations, subventions et participations : 2,69 M€

Ces recettes permettent de financer 7,85 M€ de dépenses de fonctionnement comprenant notamment :

- 7,08 M€ de charges à caractère général (dont 6,98M€ pour les contrats de prestations)
- 0,43 M€ de charges de personnel
- 0,32 M€ d'opérations d'ordre

Les dépenses d'investissements de 397 575,97€ comportent notamment :

- 0,18 M€ de remboursement en capital de l'emprunt
- 0,13 M€ en dépenses d'équipements (dont 0.06M€ pour la mise aux normes des arrêts de bus)

D. Le budget Déchets Ménagers

Le budget déchets ménagers 2021 a dégagé 10 692 873,36 € de recettes pour 9 700 377,79€ de dépenses.

Le résultat d'exécution 2021 s'élève à + 992 495,57€ en 2021 contre - 780 554,33€ en 2020. Cela est lié aux recettes de TEOM (augmentation du taux entre 2020 et 2021).

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Déchets Ménagers						
Investissement	360 526,02		152 178,41	128 047,09	- 24 131,32	336 394,70
Fonctionnement			9 548 199,38	10 564 826,27	1 016 626,89	1 016 626,89
TOTAL	360 526,02	-	9 700 377,79	10 692 873,36	992 495,57	1 353 021,59

Les 10,56 M€ de recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

- La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères : 10,12 M€
- La redevance d'enlèvement d'ordures ménagères : 0,17 M€
- Subventions : 0,21 M€
- Recettes exceptionnelles : 0,002 M€

- Reprise sur provisions : 0,062 M€

Ces recettes permettent de financer 9,54 M€ de dépenses de fonctionnement suivantes :

- 8,99 M€ de charges à caractère général (dont 8,52 M€ de contrats de prestations de services (collecte+ élimination des déchets,..)
- 0,17 M€ de charges de personnel
- 0,11 M€ d'opérations d'ordre
- 0,12 M€ d'autres charges de gestion courante (subventions,..)
- 0,001 M € de charges financières
- 0,02 M€ de charges exceptionnelles (titres annulés,...)
- 0,13 M€ de provision pour risque d'irrécouvrabilité

Les dépenses d'investissement correspondent principalement à l'achat de conteneurs, de bacs, de composteurs, ainsi que le remboursement d'emprunt.

Ces dépenses sont financées principalement par les opérations d'ordre et les excédents reportés des années antérieures.

E. Le budget Hôtel de Projet

Au terme de l'exercice 2021, le résultat de clôture s'établit à 577 063,37 € contre 462 678,06 € en 2020.

Le résultat d'exécution 2021 reste stable et s'élève à + 114 385,31€ en 2021 contre + 114 052,18€ en 2020.

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Hôtel de Projet						
Investissement	462 678,06		90 793,79	205 179,10	114 385,31	577 063,37
Fonctionnement			456 946,81	456 946,81	-	-
TOTAL	462 678,06	-	547 740,60	662 125,91	114 385,31	577 063,37

Fin 2021, dans le bâtiment A : 68% des bureaux sont occupés. Reprise des contacts de prospects, mais face aux difficultés rencontrées par les entreprises (-2), une baisse du taux d'occupation est à prévoir dans le bâtiment A début 2022.

Le reste du site conserve le même taux d'occupation (les 7 unités d'activité et les 6 autres bâtiments sont occupés).

Le parc technologique héberge 27 entreprises et 164 emplois fin 2021 (contre 26 entreprises et 160 personnes à fin 2020).

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement à l'encaissement des loyers (296 K€). Tandis que les dépenses sont constituées principalement des charges à caractère général (145 K€).

F. Le budget résidence pour personnes âgées

Le résultat de clôture est excédentaire de 65 113,61 € contre 60 119,06 € en 2020 avec 4 808,06 € de restes à réaliser reportés en 2021.

Le résultat d'exécution 2021 reste stable et s'élève à + 26 165,92€ en 2021 contre + 28 821,18€ en 2020.

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget RPA						
Investissement	17 647,69		116 907,05	99 259,36	- 17 647,69	-
Fonctionnement	42 471,37	21 171,37	276 086,96	319 900,57	43 813,61	65 113,61
TOTAL	60 119,06	21 171,37	392 994,01	419 159,93	26 165,92	65 113,61

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement aux dépenses d'exploitation (fluides, entretien,...) nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement, financées par :

- les loyers payés par les résidents (216 K€)
- les amortissements (65 K€)
- Et les excédents reportés des exercices antérieurs (38,95 K€).

Les dépenses en investissement correspondent principalement au remboursement de la dette et aux travaux de renouvellement des appartements (électricité, compteurs, travaux de câblage, travaux de rénovation).

G. Le budget Gens De Voyage

Ce budget affiche un résultat positif de clôture de 105 509,42 € contre 101 734,68 € en 2020.

Le résultat d'exécution 2021 s'élève à + 3 774,74€ en 2021 contre - 74 210,89€ en 2020 où des travaux importants avaient dû être réalisés suite à des dégradations.

Son exécution se présente comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Aire des Gens du Voyage						
Investissement	101 734,68		183 080,03	186 854,77	3 774,74	105 509,42
Fonctionnement			802 339,30	802 339,30	-	-
TOTAL	101 734,68	-	985 419,33	989 194,07	3 774,74	105 509,42

Les recettes de fonctionnement correspondent:

- La participation versée par le budget principal (492,6 K€)
- Les subventions de la CAF (159,23 K€)
- Les remboursements des fluides et droits de place (123,83 K€).
- Et enfin les amortissements des subventions (26,68 K€)

Elles permettent de financer :

- Le contrat de gestion de l'Aire de Jaux par la société DM SERVICES (396,84 K€)
- Les frais de fonctionnement du site (entretien, consommations,...) (212,86 K€)
- Les dotations aux amortissements (182,72 K€)
- Les charges financières (9,92 K€)

Les dépenses d'investissement sont liées au remboursement d'emprunt, et aux travaux réalisés en cours d'année.

Les excédents cumulés permettront de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

H. Le Budget Aéroport

Le budget aéroport affiche un résultat positif de clôture de 752 768,89 € contre 712 776,60 € en 2020.

Le résultat d'exécution 2021 reste stable et s'établit à + 39 992,29€ en 2021 contre + 22 540,92€ en 2020.

Son exécution se présente comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Aéroport						
Investissement	712 776,60		68 531,36	62 485,10	- 6 046,26	706 730,34
Fonctionnement			117 758,11	163 796,66	46 038,55	46 038,55
TOTAL	712 776,60	-	186 289,47	226 281,76	39 992,29	752 768,89

Pour l'année 2021, les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- ✓ 7,5 k€ : dotation de l'état suite à la prise en charge par l'ARC de l'aéroport
- ✓ 154,07 k€ des locations et charges consenties aux associations utilisatrices de cet équipement
- ✓ Pas de participation du budget principal en 2021.

Les dépenses du budget aéroport s'élevaient à 186 289,47 € réparties comme suit:

- 68 531,36 € en investissement soit 36,79 % des dépenses totales (travaux pour les douanes)
- 117 758,11 € en fonctionnement soit 63,21 % des dépenses totales (dont 28 K€ de travaux d'entretien + 62 k€ de dépenses d'amortissement + 27 K€ de location de modules)

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

I. Le Budget Assainissement

Le système d'assainissement est régi par un arrêté préfectoral et est constitué d'un réseau collectant les eaux usées d'une ou plusieurs communes et d'une station d'épuration.

Le service assainissement collectif de l'Agglomération de la Région de Compiègne historique est constitué de huit systèmes d'assainissement.

La compétence sur les communes de l'ex-CCBA, a été intégrée au 1^{er} janvier 2018. Sur ce territoire, il y a 2 systèmes assainissement (réseaux + station d'épuration) et le réseau de la commune de Saintines raccordé sur la station de Saintines-Saint Sauveur qui était déjà gérée par l'ARC.

Les réalisations 2021 sont les suivantes :

- Plusieurs centaines de raccordements et de mises en conformité ont lieu chaque année ainsi que les travaux de réhabilitation du réseau pour un montant de 580 000 € HT.
- Les travaux engagés à Verberie rue Saint Pierre.
- La réhabilitation de réseaux en fonction des résultats des inspections réalisées par les exploitants (rue Gabriel Fauré à Venette...).
- Le dévoiement du réseau du stade de Margny-lès-Compiègne.
- La poursuite de l'étude de desserte des zones à urbaniser en lien avec le PLUi.
- L'étude de réhabilitation et le redimensionnement de 2 postes de refoulement.
- Mise en place de l'autosurveillance des déversoirs d'orages sur le système assainissement de la station d'épuration de Lacroix Saint Ouen

Ainsi, le budget assainissement a dégagé 9 226 265,16 € de recettes pour 6 273 985,26 € de dépenses, avec 155 885,90 € de restes à réaliser.

Le résultat de clôture s'établit à 10 199 111,63 € en 2021 contre 7 246 831,73 € en 2020.

Le résultat d'exécution 2021 s'élève à + 2 952 279,90€.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Assainissement						
Investissement	1 936 892,98		3 211 203,05	3 114 535,87	- 96 667,18	1 840 225,80
Fonctionnement	5 309 938,75		3 062 782,21	6 111 729,29	3 048 947,08	8 358 885,83
TOTAL	7 246 831,73	-	6 273 985,26	9 226 265,16	2 952 279,90	10 199 111,63

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement à:

- La redevance assainissement (4,03 M€)
- Subventions d'exploitation (1,01 M€)

Elles permettent de financer les principales dépenses de fonctionnement suivantes :

- Transferts entre sections (amortissements) pour 2,38 M€
- Les charges financières (403,18 K€)

- Les charges à caractère général (178,10 K€)

Les recettes d'investissement correspondent principalement à :

- Subventions d'investissement (0,74 M€)
- Transferts entre sections (amortissements) pour 2,38 M€

Elles permettent de financer les dépenses d'investissement dont :

- Le remboursement en capital de l'emprunt (1 654,08 K€)
- Les dépenses d'équipement (865,89 K€) notamment pour les travaux sur les réseaux d'assainissement

J. Le Budget SPANC

Le budget SPANC a dégagé 8 307,44 € de recettes pour 6 029,61 € de dépenses.

Le résultat d'exécution 2021 s'établit à + 2 277,83€ en 2021 contre - 13 785,82€ en 2020. Cette amélioration s'explique par la baisse des interventions d'entretien en assainissement en non collectif qui est fonction du besoin.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget SPANC						
Investissement	258 281,73				-	258 281,73
Fonctionnement	23 066,42		6 029,61	8 307,44	2 277,83	25 344,25
TOTAL	281 348,15	-	6 029,61	8 307,44	2 277,83	283 625,98

Le résultat de clôture s'établit à 283 625,98 € soit un niveau presque équivalent à celui de 2020 (281 348,15 €)

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

K. Le Budget Eau

Par délibération en date du 15 septembre 2016, le Conseil d'Agglomération a approuvé le transfert de la compétence « Eau » afin de disposer de l'intégralité de la compétence (production et distribution), lui permettant de lancer une procédure de concession de service public (CSP) de distribution d'eau.

Le préfet a pris l'arrêté correspondant en date du 27 octobre 2016 modifié par l'arrêté du 21 novembre 2016.

Cette prise de compétence a entraîné la dissolution des syndicats de Choisy au Bac et de Saintines-St Sauveur, le retrait des communes de Le Meux, Jaux, Armancourt et Jonquières du SIAEP de Longueil Ste Marie et le retrait de la commune de St Jean aux Bois du SIAEP de Bonneuil en Valois.

Les réalisations 2021 sont les suivantes :

- - Le suivi de l'ensemble des contrats de délégation de nos services (SAUR, SUEZ, VEOLIA)
- - Le renouvellement du contrat de CSP de Verberie – St Vaast de Longmont
- - la Déclaration d'Utilité Publique des captages de Rethondes pour l'instauration d'un périmètre de protection
- - Les travaux de renouvellement de canalisation d'eau sur le territoire,
- - La maîtrise d'œuvre pour des travaux de génie civil sur le réservoir de La Croix St Ouen
- - Réalisation dans le cadre des travaux du SDAEP 1 des travaux sur le réservoir intercommunal de Margny les Compiègne. Poursuite des travaux engagés en 2020 sur le réservoir des Hospices et la station de surpression de la rocade.
- - L'étude de maîtrise d'œuvre (audit génie civil) sur les réservoirs de l'ARC
- - Poursuite des travaux de reprise du génie civil du réservoir de La Croix St Ouen
- - Le développement du bio dans la restauration collective en aidant les communes à rédiger leurs cahiers des charges lors des renouvellements de marchés d'alimentation.
- - Le lancement d'une étude circuit court en lien avec le Pays Compiégnois. Cette étude

Ainsi, le budget eau a dégagé 5 029 694,98 € de recettes pour 6 966 543,47 € de dépenses, avec 470 154,08 € de restes à réaliser reportés en 2022.

Le résultat d'exécution 2021 s'établit à – 1 936 848,49€ en 2021 contre 111 031,33€ en 2020. Cet écart s'explique par les dépenses effectuées en investissement et concernant le Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP).

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Eau Potable						
Investissement	2 055 398,29		5 538 149,91	2 378 253,03	- 3 159 896,88	- 1 104 498,59
Fonctionnement	3 807 829,05		1 428 393,56	2 651 441,95	1 223 048,39	5 030 877,44
TOTAL	5 863 227,34	-	6 966 543,47	5 029 694,98	- 1 936 848,49	3 926 378,85

Le résultat de clôture s'établit à 3 926 378,85 € en 2021 contre 5 863 227,34 € en 2020.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement à :

- La redevance eau (2,44 M€)
- Subventions d'exploitation (0,12 M€)

Elles permettent de financer les principales dépenses de fonctionnement suivantes :

- Transferts entre sections (amortissements) pour 1,06 M€
- Les charges financières (66,32 K€)
- Les charges à caractère général (155,5 K€)

Les recettes d'investissement correspondent principalement à :

- Subventions d'investissement (1,21 M€)
- Transferts entre sections (amortissements) pour 1,06 M€

Elles permettent de financer les dépenses d'investissement dont :

- Le remboursement en capital de l'emprunt (236,09 K€)
- Les dépenses d'équipement (6,22 M€) principalement pour les travaux lié au schéma directeur d'adduction d'eau potable

L'excédent cumulé financera une partie du programme de 7 M€ de mise en œuvre du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) en plus de la provision de 3,8 M€ constituée afin d'en assurer le financement et donc limiter le recours à l'emprunt.

L. Le budget Tourisme

À l'issue de l'exercice 2021, le budget Tourisme a dégagé 976 739,92 € de recettes pour 971 929,89 € de dépenses.

Le résultat d'exécution 2021 reste stable et s'élève à + 4 810,03€ en 2021 contre + 9 696,60€ en 2020.

Son exécution se présente ainsi

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de Clôture de l'exercice 2021
Budget Tourisme						
Investissement	42 558,60		434 374,02	439 184,05	4 810,03	47 368,63
Fonctionnement			537 555,87	537 555,87	-	-
TOTAL	42 558,60	-	971 929,89	976 739,92	4 810,03	47 368,63

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement à :

- De la taxe de séjour : 186 369,95 € (179 664,09 € en 2020, soit une hausse de 6 705,86€)
- Des loyers versés par les usagers du port de plaisance : 50 058,84 €
- Et la participation du budget principal 201 335,60 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement à :

- Charges à caractère général (161,05 K€)
- Les charges de personnel (294,36 K€)

La section investissement concerne le projet INTERREG et Saint Pierre en Chastre

Le résultat de clôture s'établit à 47 368,63 € en 2021 contre 42 558,60€ en 2020.

La participation du budget principal a été ajustée en fonction de l'exécution budgétaire, et s'est élevée à 201k€ en fonctionnement et à 340,40 k€ en investissement.

IV. Conclusions

Les budgets annexes dégagent un résultat de clôture excédentaire de **23 397 588,51 €** réparti comme suit :

- Budget Aménagement	1 033 089,85 €
- Budget Champ Dolant	0 €
- Budget Transport	5 054 536,69 €
- Budget Déchets Ménagers	1 353 021,59 €
- Budget Hôtel de projets	577 063,37 €
- Budget Résidence Personnes âgées	65 113,61 €
- Budget Aire gens du voyage	105 509,42 €
- Budget Aéroport	752 768,89 €
- Budget Assainissement	10 199 111,63 €
- Budget SPANC	283 625,98 €
- Budget Eau	3 926 378,85 €
- Budget Tourisme	47 368,63 €

Ces résultats seront affectés en fonctionnement ou en investissement en fonction des besoins permettant ainsi de réduire les participations du budget principal aux différents budgets annexes et de financer les demandes supplémentaires des services (détail dans les délibérations des affectations des résultats).

⇒ La situation financière de la collectivité

Cette analyse est établie sur la base de la consolidation du budget principal et des budgets annexes.

- L'Épargne (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

		Consolidation
	Repère	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat	1	88 597 168
Produits exceptionnels	2	860 325
RRF hors reprise de résultats et produits exceptionnels	3=1-2	87 736 843
Dépenses réelles de fonctionnement	4	70 412 482
Dépenses exceptionnelles	5	833 153
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	69 579 329
Epargne brute	7=3-6	18 157 514
Remboursement en capital	8	7 174 611
Epargne nette	9=7-8	10 982 903

L'épargne brute atteint 18,16 M€ en 2021 (15,41 M€ en 20) et couvre les remboursements d'emprunts (7,17 M€), d'où une épargne nette positive de 10,98 M€.

▪ L'Endettement (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

	Repère	CA 2021
Dettes au 31/12/2021 CA	10	60 858 254
Recours à l'emprunt	11	3 800 000
Encours de la dette/ RRF	12=10/1	69%
Besoin de financement	13=11-8	- 3 374 611
Capacité de désendettement	14=10/7	3,35

La capacité de désendettement est de 3,35 ans pour l'exercice 2021 contre 4,16 ans pour l'exercice 2020.

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années.

Le budget de l'ARC dégage des résultats satisfaisants grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses afin de :

- Maintenir un niveau d'investissement porteur de développement de notre territoire
- Réduire le niveau de la dette
- Et de Contrôler la fiscalité pour ne pas alourdir les charges des ménages et des entreprises